



CSP Plénier du 24 Janvier 2013

Les sujets prioritaires de négociation UNSA

En préambule : La communication adressées le 23 janvier par le directeur financier et le DRH informant de la décision unilatérale de la Direction de faire porter intégralement la charge de l'augmentation du forfait social de la CAPI aux salariés, alors que l'UNSA rejointe par la CFDT et la CFE-CGC avait demandé une négociation sur ce sujet augure mal de la volonté de la direction d'aller vers le progrès social par voie de négociation.

L'UNSA vous demande, au delà

- des négociations annuelles obligatoires,
- des changements de loi pouvant impacter les accords existants (contrat de génération et seniors, compétitivité et GPEC, ...)
- des projets en cours de négociation (composition du CCE, charte de bonne conduite dans les négociations)

De retenir prioritairement, pour l'année 2013, les thèmes de négociation suivant :

- la charge et les conditions de travail,
- les rémunérations classifications et défraiements.
- la médecine du travail et la subrogation
- la modifications de certaines clauses des accords CAPI et PEE

1 -Charge de travail, conditions de travail

Temps de travail et astreintes :

En juin 2011, la Cour de cassation a validé dans son principe le forfait en jours. Aux termes de la jurisprudence, la convention de forfait doit impérativement :

- assurer "le droit à la santé et au repos" du salarié, érigé en exigence constitutionnelle ;
- respecter dans sa mise en œuvre la protection de la santé du salarié
- prévoir des garde-fous pour garantir le "respect des durées maximales de travail ainsi que des repos, journaliers et hebdomadaires"
- normaliser le temps de travail à distance (travailleur isolé, blue talent etc.. ;)

L'UNSA demande un accord spécifique sur les moyens de contrôle du temps de travail des forfaits jours. Cet accord doit faire l'objet d'un avenant à l'accord des 35h.

2 - Rémunérations classifications et défraiements.

Rémunération.

L'UNSA juge inadmissible, compte tenu des excellents résultats de la compagnie de constater que :

- La très grande majorité des salariés doit faire face à une stagnation perpétuelle de son salaire voir à des baisses régulières concernant certaines catégories au variable.
- La politique d'évaluation des salariés devienne de plus en plus sélective avec des quotas imposés de notation 3 et 2 en augmentation et qu'aucune considération ne soit apportée au travail d'équipe
- Le système de réévaluation de salaire soit totalement dépendant du système d'évaluation

L'UNSA réclame qu'en 2013, nous ayons enfin une négociation sur les salaires sincère et productive.

Classifications: L'UNSA demande que la CSP sur les classifications systématiquement reportée de dates en dates en 2011 et 2012 devienne une priorité de négociation en 2013

Accord sur frais professionnel et revalorisation en fonction du marché.

L'UNSA ne peut se satisfaire de la non réévaluation des barèmes de remboursement des frais professionnels, de la persécution sur la chasse à la carte grise, de l'avance de trésorerie faite par le salarié même pour commander un café pour un client qui vient dans un site IBM

L'UNSA demande en conséquence une négociation sur le process des notes de frais et notamment la revalorisation des frais professionnels en fonction d'indices fiables et non contestables afin que nos collègues arrêtent d'y être de leur poche quand ils se déplacent pour la Compagnie.

3 – Médecine du travail et subrogation .

Accord sur la médecine du travail : au vu du changement de la loi, du fort taux de stress, burn out, accidents cardiaques, ... chez IBM, l'UNSA réclame une négociation en vue d'un accord sur la médecine du travail afin d'aller au dessus de la loi, accord qui existait en 1996 et qui a été dénoncé depuis par la Compagnie.

Accord sur la subrogation : l'UNSA demande au vu des problèmes rencontrés par les salariés en cas d'arrêt de maladie (non mise en place de Net entreprise en systématique, difficulté à assurer la continuité entre le salaire et les IJ ...) qu'une négociation sur un accord de subrogation soit programmé au plus vite en 2013

4 – Avenants sur la CAPI et le PPE

Comme précisé dans le préambule L'UNSA demande la réouverture de négociations sur la CAPI afin de répartir la charge du forfait social et de revoir les cotisations afin de protéger les apports sur les tranches basses.

PEE : le changement des périmètres des CE influe sur le nombre de représentants du personnel dans le comité de surveillance des fonds. L'UNSA demande la négociation d'un avenant afin de rester sur le même nombre de représentants

5 – droit syndical

L'UNSA demande pour terminer la tenue rapide d'un comité de suivi de l'accord de droit syndical dans le but d'en définir les modalités pratiques de mises en œuvre